

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : <a href="mailto:peda.mons@helha.be">peda.mons@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : <a href="mailto:peda.gosselies@helha.be">peda.gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 41 Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	PEIM2B41PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Nathalie MICHIELS</b> ( <a href="mailto:nathalie.michiels@helha.be">nathalie.michiels@helha.be</a> ) HELHa Campus Mons <b>Chantal LECOLIER</b> ( <a href="mailto:chantal.lecolier@helha.be">chantal.lecolier@helha.be</a> ) HELHa Gosselies <b>Dominique ROSAR</b> ( <a href="mailto:dominique.rosar@helha.be">dominique.rosar@helha.be</a> ) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Marie-Pierre DERIDDER</b> ( <a href="mailto:marie-pierre.deridder@helha.be">marie-pierre.deridder@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE se propose de travailler les compétences liées à la gestion d'un groupe classe: incidents critiques, typologies, outils, attitudes, valeur, etc.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
  - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
- 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de

- questionner et améliorer sa pratique à la lumière des concepts liés à la gestion de groupes;
- mettre en oeuvre et analyser sa pratique en matière des techniques de gestion de groupes vues au cours.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B41PPA Techniques de gestion de groupes et expression orale 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B41PPA Techniques de gestion de groupes et expression orale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Gosselies** Rue Circulaire 4 6041 GOSSÉLIES  
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : [peda.gosselies@helha.be](mailto:peda.gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	12_PEIM2B41PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Dominique ROSAR</b> ( <a href="mailto:dominique.rosar@helha.be">dominique.rosar@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours vise le développement d'aptitudes relationnelles liées aux exigences de la profession, en particulier le développement de compétences liées à la gestion de groupe.

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover. 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques. Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement. 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques. Compétence 7 : créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de questionner, analyser et améliorer sa pratique à la lumière des concepts et des techniques abordés en lien avec la gestion de groupe.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Réfléchir à la mise en place d'un climat propice à l'apprentissage et favorable à l'épanouissement de l'enfant.
- Mettre en évidence les facteurs qui peuvent rendre la gestion de classe complexe, appliquer quelques moyens pour y remédier en stage.
- Identifier et analyser les comportements difficiles en classe, réfléchir à la gestion de ces comportements.

#### Démarches d'apprentissage

Les séances de cours prendront la forme d'exposés théoriques avec illustration de la théorie par des exemples concrets, des exercices, des extraits de textes, des témoignages et des films.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Communication, dès la première séance, des attentes et exigences du cours.

Mise à disposition de notes de cours + ressources complémentaires sur la plateforme Connected.

## Ouvrages de référence

Akoum, A., (2013). Apprendre autrement avec la pédagogie positive. Paris : Eyrolles.

Robbes, B. (2016). L'autorité éducative dans la classe : 12 situations pour apprendre à l'exercer. Paris : ESF.

Mathon, O. (2012). réussir sa première classe. Paris : ESF.

Connac, S. (2009). Apprendre avec les pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école. Paris: ESF.

...

## Supports

Ressources(textes, synthèses, PPT) imprimées et/ou déposées sur la plateforme.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Travail écrit à déposer pendant la session de juin.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

- Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

- Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;

- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).